







Mémoire présenté par le Forum jeunesse Estrie

**Dans le cadre des travaux de la Commission sur
l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire
québécois**

 230, rue King Ouest, bureau 300
Sherbrooke (Québec) J1H 1P9
 (819) 563-1911
 (819) 563-7800
 www.forumjeunesseestrie.qc.ca
cjeuness@abacom.com

*Rédaction : Alexandre Lavallée
Jean-François Doré
Dominique Desautels*

INTRODUCTION

En tant que Forum jeunesse régional, le Forum jeunesse Estrie est l'instance régionale de mobilisation et de concertation des jeunes. Sa mission se divise en trois axes principaux :

- Participer au développement durable de l'Estrie en favorisant l'amélioration de la qualité de vie des jeunes de 15 à 30 ans, notamment par l'amélioration de leurs conditions sociales, culturelles et économiques;
- Contribuer à l'actualisation de l'Estrie habitée et animée par la participation active, responsable et solidaire de ses citoyens;
- Favoriser la reconnaissance par le milieu de la force vive que représentent les jeunes et du caractère essentiel de leur contribution au développement collectif.

Afin d'actualiser sa mission, le Forum jeunesse s'est vu confié, entre autres mandats, le mandat d'exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse, que ce soit auprès des instances locales, régionales ou gouvernementales. Dans cet esprit, il nous apparaissait important de rendre un avis sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec car ce domaine d'activité a une importance significative dans la vie des Estriens.

Mentionnons d'abord que 67% du territoire se trouve en zone agricole permanent et que les exploitations agricoles occupant 30% de ce même territoire. L'industrie agricole et agroalimentaire en Estrie génère un PIB de 520 millions de dollars, soit 6% du PIB régional, et procure de l'emploi à 17 500 personnes, soit près d'un emploi sur huit¹. Pour certaines MRC de la région l'agriculture se trouve au cœur de l'économie du territoire. À titre d'exemple, la MRC de Coaticook compte près du quart des exploitations agricoles de la région, dont les revenus agricoles s'élèvent à plus de 143 millions de dollars².

Par ailleurs, c'est aussi en Estrie qu'on été accréditées les premières fermes ISO 14 000, normes traitant principalement du management environnemental³. Également, bien que la production laitière, la production de bovins de boucheries et l'acériculture soient les principaux moteurs de notre « industrie » agricole, il n'en demeure pas moins que l'agrotourisme, l'agriculture biologique et d'autres productions plus marginales (autruche, pomme, truite, petits fruits, cerfs, tomates et concombres de serre, lavande, bisons, fines herbes, vigne, etc.) apportent une valeur ajoutée au paysage agricole estrien. Nous trouvons important de faire valoir ces initiatives qui, nous l'espérons, peuvent inspirer des solutions novatrices pour assurer l'avenir de notre agriculture.

Finalement, l'intérêt du Forum jeunesse Estrie pour cette question est vivement marqué par la nécessité d'assurer une relève forte et dynamique dans ce secteur d'activité et par une occupation dynamique de notre territoire, majoritairement composé de communautés rurales. Bien que l'Estrie soit l'une des régions du Québec où la relève identifiée est parmi les plus nombreuses, des améliorations peuvent encore être apportées pour mieux soutenir notre relève et lui permettre d'occuper de façon dynamique notre territoire, tout en l'assurant de conditions de vie décentes.

¹ MAPAQ, *Agriculture et agroalimentaire en Estrie*, octobre 2006

² MAPAQ, *Agriculture et agroalimentaire dans la MRC de Coaticook*, octobre 2006

³ Ce terme recouvre ce que l'organisme réalise pour réduire au minimum les effets dommageables de ses activités sur l'environnement et réaliser une amélioration continue de ses performances environnementales.

Nous traiterons donc principalement de deux sujets dans les pages qui suivent, soit la relève agricole et de façon plus générale d'une occupation dynamique du territoire et respectueuse des principes du développement durable. Pour chacun de ces sujets, nous apporterons notre vision des enjeux et défis à relever, ainsi que quelques recommandations qui, nous l'espérons, permettront de faire cheminer les réflexions des membres de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec.

PREMIÈRE PARTIE LA RELÈVE AGRICOLE

En Estrie, en 2004, on dénombrait 417 entreprises agricoles qui ont prévu une relève, ce qui correspond à 17% de ces entreprises, principalement dans les secteurs de la production laitière, de la production bovine et de l'acériculture⁴. Des 513 personnes identifiées comme faisant partie de la relève, 78% sont des hommes et 22% sont des femmes. La relève féminine est d'ailleurs en continuelle évolution depuis 1993, ce qui représente à nos yeux une bonne nouvelle.

Fait encourageant pour la relève estrienne, 75% des personnes identifiées pour la relève ont moins de 30 ans et les deux tiers ont moins de 25 ans, ce qui procure au monde agricole une relève relativement jeune. Par ailleurs, on remarque que la relève tant à se scolariser de plus en plus. En Estrie, 53% sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires, 25% ont un diplôme d'études collégiales et 6% détiennent un baccalauréat⁵.

Toutefois, malgré ces données encourageantes, un certain nombre de défis attend le monde agricole quant à l'établissement d'une relève forte et dynamique, tant au Québec que dans notre région.

Quelques défis à relever

Une relève insuffisante

On constate en Estrie que 17% seulement des exploitations agricoles ont identifié leur relève, alors que l'âge moyen des propriétaires d'entreprises agricoles est passé de 48 à 51 ans entre 1993 et 2004. Si cette tendance se maintient, il y a fort à parier qu'un défi de taille attend ceux qui n'ont pas déjà commencé à prévoir leur relève, d'autant plus qu'un transfert d'entreprise agricole s'effectue souvent sur plusieurs années afin de permettre au successeur de prendre progressivement les rênes de l'entreprise. Les enjeux économiques ne sont certes pas à négliger dans le transfert des entreprises agricoles et ne facilitent pas l'établissement de la relève :

- Investissements importants que commande la reprise d'une entreprise agricole (il faut 5,00\$ d'actifs agricoles pour générer 1,00\$ de revenu brut);
- Une forte hausse dans les dernières années de la valeur foncière des exploitations agricoles et du quota a accru l'endettement des entreprises, créant ainsi une forte pression lors d'un transfert;

⁴ MAPAQ, *Agriculture et agroalimentaire en Estrie*, octobre 2006

⁵ MAPAQ, *Ibid.*, octobre 2006

- Une valeur de revente nettement supérieure pour l'exploitant (du simple au double dans certains cas) lors d'un démantèlement comparativement à un transfert peut amener ce dernier à choisir de vendre sa ferme plutôt que de la transférer, entre autres pour récupérer ses investissements et s'assurer d'une retraite plus confortable⁶.

Les facteurs humains du transfert

Par ailleurs, on remarque que les ressources dédiées à l'accompagnement dans le transfert d'entreprises agricoles ont beaucoup mis l'emphase sur les aspects économiques du transfert, oubliant parfois toute l'importance que prennent les relations humaines dans le transfert d'une entreprise agricole. Il arrive pourtant que l'établissement de la relève se fasse difficilement ou échoue à cause de facteurs humains plutôt qu'économiques. Par exemple, parmi les principales causes d'abandon dans un transfert d'entreprise agricole on remarque :

- Une vision ou une orientation opposée de l'avenir de la ferme entre les partenaires du transfert;
- La méfiance du cédant envers son successeur;
- Une communication difficile entre les personnes impliquées;
- La vision aliénante du métier d'agriculteur transmise par le père et appropriée par les enfants;
- La difficulté du cédant à déléguer ou partager les responsabilités stratégiques;
- Le manque de formation et de préparation de la relève.

Conditions de travail et conditions de vie

Bien que plusieurs aspects de la production agricole se soient automatisés au fil du temps, il n'en demeure pas moins que gérer une entreprise agricole demande beaucoup de temps. Les périodes de pointe entre autres (récoltes, semences, naissances, etc.) sont ponctuées de longues journées de travail. Par ailleurs, un défi de taille se pose en ce qui concerne la main-d'œuvre car les professions agricoles sont de plus en plus délaissées par les jeunes. Conditions salariales, horaires chargés, la durée de la semaine de travail, les congés sont souvent des raisons invoquées pour justifier les aspects négatifs du travail en milieu agricole⁷.

Former une relève dynamique

Pour ce qui est de la formation de la relève agricole, de nombreux défis se posent. Dans un premier temps, bien que plus de 25 institutions québécoises offrent une formation

Par ailleurs, bien que la relève soit de plus en plus scolarisée, il demeure qu'environ 10% de la relève agricole (16% en Estrie) ne possède aucun diplôme. Dans un monde où les nouvelles technologies prennent de plus en plus de place, il importe de compter sur une relève formée en agriculture.

⁶ UPA et FRAQ, Rapport d'orientation sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec. Une alliance entre les générations pour une agriculture à dimension humaine, juillet 2004, p. 7-8

⁷ VARVARESSOS, Hélène, État de la situation de la main-d'œuvre en agriculture, novembre 2006, conférence présentée dans le cadre du colloque Et si on gérait autrement, organisé par le CRAAQ

La relève non apparentée

On entend par relève non apparentée, une relève composée de jeunes qui ne sont pas issus du milieu agricole ou qui comptent reprendre une exploitation agricole autre que la ferme familiale. Pour ces jeunes, les difficultés d'ordre économiques sont d'autant plus grandes pour une installation réussie, principalement parce qu'ils ne disposent pas d'un accès au patrimoine familial. Les programmes actuels sont plutôt basés sur un modèle de transfert parent-enfant et sont moins adaptés aux besoins particuliers de ce type de relève. De plus, ces jeunes, souvent peu informés du contexte agricole, ont parfois l'impression de « se perdre » dans l'ensemble des programmes, organismes d'aide et référence, cognant à différentes portes et se voyant référer d'une organisation à l'autre. Le découragement peut facilement survenir à cette étape préliminaire du processus⁸. Pourtant un certain nombre de jeunes ne provenant pas du milieu agricole ont tout de même un grand intérêt pour ce mode de vie et peuvent ajouter au dynamisme de la relève en agriculture.

Recommandations

Intéresser les jeunes aux métiers et professions du monde agricole :

- Campagne d'information et de sensibilisation;
- Miser sur les avantages du travail en milieu agricole : travail en plein air, tâches diversifiées, possibilité d'avoir une vie familiale de qualité en milieu rural, etc.;
- Permettre aux jeunes de partager le savoir d'agriculteurs d'expérience, par des programmes de stage en milieu agricole ou de mentorat. À cet égard, une formule comme le cybermentorat du programme Academos⁹ peut être très intéressante pour les jeunes et les agriculteurs qui ont la chance d'entrer en contact malgré la distance.

Faciliter les conditions économiques du transfert :

- Fournir de l'aide financière aux jeunes qui désirent prendre la relève d'une entreprise agricole (mise à jour des programmes existants, développer des programmes facilitant le financement de la relève par le prédécesseur);
- Revoir le système de quotas, non pas pour favoriser les grosses entreprises agricoles, mais pour favoriser le nombre d'entreprises;
- Diminuer graduellement le prix des différents quotas, de manière à tendre vers un prix réel. Ceux-ci devraient être basés sur le coût de production des entreprises amorties sur une période raisonnable (5 ans, par exemple);
- Mettre en place des mécanismes afin d'assurer une retraite décente aux agriculteurs afin qu'ils puissent favoriser un transfert plutôt qu'un démantèlement.

Porter une attention particulière aux aspects humains du transfert d'entreprise :

- Maintenir et développer des services conseil dans toutes les régions du Québec et faire connaître ces ressources aux entrepreneurs agricoles;
- Ces ressources devraient pouvoir accompagner les agriculteurs durant un processus de transfert et au-delà en ce qui concerne les sujets suivants : gestion financière, relations humaines, gestion organisationnelle, planification fiscale et juridique, gestion des ressources humaines, planification stratégique, etc.

⁸ UPA et FRAQ, Ibid., juillet 2004, p. 23

⁹ www.academos.qc.ca

Favoriser la formation des jeunes :

- Campagne de promotion et de valorisation de la formation agricole, autant auprès des jeunes que des parents;
- Développer des formules novatrices d'enseignement. Un bel exemple en Estrie est l'établissement d'une Maison familiale rurale, dans la MRC du Granit, qui permet à de jeunes décrocheurs d'obtenir une formation spécialisée en agriculture;
- Établir un processus de reconnaissance des acquis, surtout pour les jeunes issus du milieu agricole;
- Pour les jeunes non issus du milieu agricole, instaurer un cours d'introduction à l'agriculture dans les programmes de formation;
- Faciliter les passerelles entre le DEP, le DEC et le Baccalauréat;

Une initiative intéressante à étudier pour le monde agricole : le programme PRIMOS¹⁰.

PRIMOS signifie Partenariat régional pour l'intégration de la main-d'œuvre en santé. Ce programme consiste à réunir les institutions d'enseignements de tous les ordres qui offrent des formations en santé, ainsi que les employeurs potentiels des jeunes diplômés. Ainsi, ce programme vise les objectifs suivants :

- Faire la promotion des métiers de la santé auprès des jeunes.
- Dès le début de la formation, mettre les jeunes en contact avec les milieux afin qu'il expérimentent tôt les réalités de leur futur métier.
- Faciliter l'accès aux stages et aux emplois d'été pour les étudiants.
- Faciliter le passage entre le DEP, le DEC et le Baccalauréat.
- Créer un contact, durant les études, entre les futurs diplômés et les employeurs potentiels de la région.

Ce programme qui a d'abord été mis sur pied pour permettre une meilleure rétention de la main-d'œuvre en santé semble très prometteur et peut aussi s'adapter à d'autres régions ou secteurs d'activités. D'ailleurs, en Estrie, le milieu manufacturier étudie la possibilité d'adapter ce programme à sa réalité. Pourquoi pas le monde agricole?

Faire une plus grande place aux jeunes qui ne sont pas issus d'un milieu agricole :

- Offrir un accueil personnalisé à tout jeune qui désire s'établir en agriculture, regroupant les services et outils dans un même endroit (guichet unique);
- Élaborer et diffuser un répertoire des aides et services disponibles.

¹⁰ Pour plus de renseignements sur ce programme innovateur, on peut consulter les documents suivants, disponibles sur Internet en format PDF : www.chus.qc.ca/Fr/actualites/downloads/Page_Tribune_LeCHUSaussiunegrandeecoole.pdf et www.colloquegrh.com/2006/documents/secteur-de-la-sante-grand-besoin.pdf

DEUXIÈME PARTIE L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

À notre avis, agriculture et occupation dynamique du territoire sont intimement liées. Longtemps l'agriculture a été l'activité principale du milieu rural. Aujourd'hui, le monde rural s'est diversifié mais l'agriculture conserve une part importante de l'ensemble des activités rurales. Par ailleurs, les standards et les exigences des consommateurs ont fait évoluer le monde agricole. D'ailleurs le document de consultation de la présente commission résume assez bien cette nouvelle réalité :

La profession d'agriculteur est exigeante en temps, en formation ainsi qu'en investissements personnels et financiers. Nous attendons de ceux qui la pratiquent qu'ils produisent toujours plus efficacement en quantité et en qualité, qu'ils répondent aux goûts de plus en plus variés des consommateurs et qu'ils contribuent vigoureusement à la croissance de nos exportations. Ceci, dans un contexte de compétition mondiale où les prix des denrées alimentaires ont tendance à stagner, voire à baisser, alors que ceux des facteurs de production augmentent. Dans le monde rural l'agriculture n'est plus seule ni même majoritaire. Des citadins s'y installent et les habitants des milieux périurbains ainsi que d'autres citoyens ruraux y affirment de nouvelles valeurs. Ils posent aussi de nouvelles exigences quant à la minimisation des impacts de la production agricole sur la qualité de l'environnement¹¹.

Ainsi de nouveaux défis se posent mais peuvent également être une source d'innovation dans la redéfinition annoncée du monde rural.

Quelques défis à relever

La concentration des entreprises agricoles

Au Québec, comme partout en occident, on observe dans les entreprises agricoles un phénomène de concentration des entreprises. Au Québec, entre 1991 et 2001, on a enregistré une diminution de 5 937 fermes¹². Cette concentration peut être due à plusieurs facteurs :

- Manque de relève;
- Investissements importants que commande la reprise d'une entreprise agricole;
- Une valeur de revente nettement supérieure pour l'exploitant (du simple au double dans certains cas) lors d'un démantèlement comparativement à un transfert.

Or ce phénomène de concentration a un effet sur l'occupation du territoire et sur l'installation des jeunes dans le milieu rural, particulièrement en agriculture. Comme nous l'avons vu précédemment cette concentration des entreprises agricoles amène des obstacles économiques de plus en plus difficiles à surmonter pour les jeunes. Pourtant,

¹¹ COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS, *Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir*, janvier 2007, p.4

¹² SOLIDARITÉ RURALE, *Portrait de la contribution de l'agriculture au développement rural du Québec*, Nicolet, mars 2007, p.8

le maintien d'une population agricole peut avoir une incidence positive sur le maintien de services de proximité dans les communautés rurales.

Par ailleurs, plusieurs choisissent de s'établir dans des secteurs de production non traditionnels ou en émergence, installation accompagnée de diverses stratégies, notamment l'établissement à temps partiel ou progressif, ce qui permet de diversifier leurs sources de revenu et de limiter les risques financiers. Malheureusement, le fait d'être considéré à temps partiel fait que l'agriculteur, ou son entreprise, n'est pas admissible à certains programmes de subventions.

D'autres projets agricoles de taille modeste peuvent être freinés par les règles de la Commission de la protection du territoire agricole, qui limite le morcellement des terres. Pourtant de nombreux jeunes souhaitent s'établir en milieu rural dans des entreprises de plus petite taille, œuvrant dans des créneaux spécialisés¹³.

Une agriculture à échelle humaine

Dans notre mode de vie et de consommation actuel, il y a peu de place pour l'interaction entre les producteurs agricoles et les consommateurs. La plupart des gens achètent leurs denrées alimentaires dans les grandes surfaces d'alimentation sans même savoir d'où proviennent les produits qu'ils se procurent. Il devient difficile pour les petits producteurs locaux de faire leur place dans un marché de l'alimentation où de grandes chaînes procèdent par achats centralisés auprès d'un seul fournisseur, denrées ensuite transférées dans les franchises de la bannière. Dans un contexte où de plus en plus de gens se questionnent sur la provenance de leurs aliments, il nous apparaît important de rétablir le lien entre les producteurs agricoles et les consommateurs.

Recommandations

Afin de répondre à ces défis qui interpellent le milieu agricole, le Forum jeunesse Estrie désire non seulement apporter des recommandations, mais aussi faire connaître des projets innovateurs en Estrie, qui pourront nous l'espérons, inspirer d'autres régions du Québec.

Mettre en place un système (subventions, représentation syndicale, etc.) capable d'encourager l'agriculture sous toutes ses formes, allant de l'agriculture vivrière à celle de haute production, en passant par l'agriculture biologique. L'agriculture comme mode de vie, comme occupation du territoire, comme incitatif à rester en région serait de la sorte valorisée.

Faciliter l'établissement de la relève agricole en développant des projets innovateurs et qui diversifient les possibilités d'établissement en agriculture.

13 SOLIDARITÉ RURALE, *Portrait de la contribution de l'agriculture au développement rural du Québec*, Nicolet, mars 2007, p.14

Saint-Camille, une communauté qui a pris en main son développement

Deux projets de nature agricole se développent présentement à Saint-Camille et démontrent qu'il est possible d'occuper le territoire de façon dynamique et innovatrice : la conversion d'un lot en 25 fermettes de 5 à 20 acres et la Coopérative La clé des champs.

Soucieux de voir la population du village de Saint-Camille diminuer et les services de proximité ainsi menacés, les leaders de la communauté ont mis en place un plan de développement qui permettra d'augmenter la population de 10% en 10 ans. Le projet des fermettes découle de ce plan d'action et a permis de diversifier l'offre immobilière déficiente. Ainsi, 25 familles pourront s'établir sur un lot de 5 à 20 acres pour y exploiter une petite entreprise agricole. Tous les lots ont déjà trouvé preneur et les premières maisons devraient être construites cette année.

Quant à la Clé des Champs, il s'agit d'une coopérative de solidarité qui a pour objectif de permettre à des producteurs locaux ayant des pratiques écologiques, de vendre à l'avance le fruit de leur récolte directement à des citoyens désirant tisser des liens avec le milieu agricole. Ainsi, on met en valeur l'importance qu'il faut attribuer à cette façon de produire nos aliments.

Cette coopérative, dont les membres sont majoritairement très jeunes, commercialise 70 % de ses produits (légumes, fruits rouges) à l'échelle locale, notamment via l'épicerie du village, ou directement auprès des habitants qui passent un contrat avec elle pour la mise à disposition régulière de paniers de produits de la saison, accompagnés des recettes de cuisine correspondantes.

Ces projets sont de bons exemples de projets innovateurs qui peuvent contribuer à dynamiser une communauté rurale.

Favoriser l'implantation de mécanismes favorisant l'échange direct entre les producteurs et les consommateurs

On peut penser à la formule des paniers de légumes, tels qu'offerts par la coopérative La clé des champs ou par d'autres producteurs locaux. Mais il existe également en Estrie un marché de solidarité régionale, initiative, mise sur pied par les Amis de la terre de l'Estrie. Ce concept d'achat par Internet est un bel exemple de restauration des liens entre les consommateurs et le monde agricole. Par une formule de commande via Internet, les consommateurs ont accès à une banque de producteurs qui offrent leurs produits sur un site sécurisé. Une fois que le consommateur a rempli son bond de commande, il peut l'imprimer et se présenter au local des Amis de la terre le jour désigné pour prendre sa commande et la payer. Il y a plusieurs avantages à ce type de marché :

- Encourage l'achat de produits locaux
- Diminue le transport des marchandises
- Aucun gaspillage de produit puisque tout ce qui est commandé est vendu
- Permet au consommateur d'obtenir à coût raisonnable, des produits locaux, certifiés biologiques ou dont la culture respecte l'environnement

Responsabiliser le consommateur face à ses choix.

Une multitude d'action pourraient être posées afin de permettre aux consommateurs de faire des choix éclairés. De même, il faut des mesures qui permettent aux consommateurs d'avoir l'opportunité de choisir des produits locaux au moment de leurs achats :

- Campagne massive de promotion de l'achat local et de produits québécois
- Etiquetage obligatoire comprenant :
 - Une indication de la provenance (un système de traçabilité est déjà en place pour la viande en cas de maladie, alors pourquoi ne pas s'en servir pour identifier les produits?);
 - Présence ou suspicions d'OGM;
 - Produits biologiques;
- Augmenter le pourcentage de produits locaux, pour faire contrepoids à la « politique du prix le plus bas » qui décourage les petits producteurs et les producteurs locaux. Evidemment, on doit tenir compte des réalités régionales. Par exemple, si on ne retrouve pas, ou très peu, de production laitière dans une région, il faudra un certain volume de produits provenant d'autres régions.
- Augmentation des produits d'appellation d'origine contrôlée, afin promouvoir la qualité des produits des producteurs du Québec et s'assurer que le prix à payer pour obtenir une certification soit accessible pour les petits producteurs. On peut penser à l'exemple du cidre de glace, un produit québécois de grande qualité, qui ne bénéficie pas d'une telle appellation et qui déjà est copié sur le marché international.
- Bien définir les limites du concept produit local, afin d'éviter qu'un produit alimentaire importé subisse une modification substantielle avant de devenir un produit local.

CONCLUSION

Le Forum jeunesse Estrie est également préoccupé par d'autres sujets qui touchent ce secteur d'activité, entre autres par la pression engendrée sur nos systèmes écologiques. Toutefois, il est difficile de débattre de cette question en quelques lignes seulement. Nous ne souhaitons surtout pas jeter la pierre au monde agricole qui ne peut seul, dans le contexte actuel de crise des revenus, assumer les coûts qu'entraîne le virage environnemental. Le Québec a besoin du monde agricole pour assurer sa souveraineté alimentaire et l'ensemble de la population doit se montrer solidaire, dans une certaine mesure, du milieu agricole à ce sujet. Par contre, nous croyons qu'il est temps de mettre en pratique des solutions innovatrices pour diminuer les impacts de la production agricole sur l'environnement.

Par ce mémoire, le Forum jeunesse Estrie espère pouvoir participer à la réflexion collective qui s'amorce sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec. Les défis sont nombreux et nous avons tenté d'en cerner quelques-uns parmi ceux que nous connaissons le mieux soit l'établissement d'une relève forte et dynamique et l'occupation dynamique du territoire, deux enjeux sur lesquels il nous apparaît nécessaire de se pencher pour assurer l'avenir de l'agriculture au Québec.